

Procès-verbal de la séance **ORDINAIRE** du Conseil d'établissement
de l'école secondaire de la Seigneurie à la bibliothèque
tenue le lundi 15 octobre 2018, à 19 h à la bibliothèque

Membres présents :

- Mmes, Sylvie Lyonnais représentante des parents
- Chantal Roberge, représentante des parents
- Annie Laporte , représentante des parents
- Odette Blouin, représentante des parents
- Annick Drouin, représentante des parents
- Véronique Boivin, représentante des enseignants
- Marie-Ève Dionne , représentante des enseignants
- Joanne Durocher, représentante des enseignants
- Élaine Parent , représentante des enseignants
- Nadine St-Pierre, représentante du personnel de soutien
- Charlotte Gobeil, représentante des élèves
- MM. Bruno Bélanger, représentant des enseignants
- Dgyno Daigle, représentant des parents
- Jarrold Desfossés , représentant des enseignants
- Patrick Roberge, substitut personnel professionnel

Les personnes suivantes assistent également à la rencontre :

- MM Robert April, directeur adjoint administratif
- Mmes Lise Breton, directrice
- Marie Bastien, directrice adjointe
- Sandra Ouellet, directrice adjointe
- Marie-Ève Lefebvre, directrice adjointe

Membres absents;

- MM Jérémy Coly, représentant des élèves
- Clément Turcotte, représentant de la communauté
- Bernard Tremblay , représentant des parents
- Mme Emmanuelle Mailhot, représentante du personnel professionnel
- Mélissa Lévesque, représentante des parents

Madame Micheline Gauthier agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Mot de bienvenue

Mme Breton souhaite la bienvenue à tous et les remercie de leur présence et surtout de leur engagement dans le milieu. On accueille de nouveaux parents et nouveaux membres du personnel à leur première expérience chez nous au CE. Elle les invite à se présenter brièvement en faisant un tour de table. Elle remercie également les parents de leur participation à l'assemblée générale en si grand nombre. Elle explique également le suivi fait auprès des parents intéressés aux postes des membres de la communauté.

2. Vérification du quorum

Mme Breton explique le concept de quorum et constate celui-ci. Le quorum étant constitué du nombre de représentants nécessaire pour la tenue officielle de la ren-

contre. Nous sommes 18 membres (8 parents, 8 membres du personnel, 2 élèves. Les membres de la communauté et de la direction ne font pas partie du quorum.

Madame Breton explique le double quorum selon l'article de loi LIP (règles de régie interne) (la moitié des parents + 1 ainsi que la moitié des membres élus + 1) soit 10 membres sur 18 membres et 5 parents sur 8 parents.

Constatant que le quorum est atteint, madame Lise Breton déclare la séance ouverte à 19 h 5.

3. Adoption de l'ordre du jour

Mme Breton explique l'ordre du jour et son élaboration, la partie décisionnelle au début et par la suite, la partie informations et discussions. En fin d'ordre du jour, on retourne la parole aux membres soit présidence, direction, membres.

De plus, il y a un contact téléphonique ou par courriel pour élaborer l'ordre du jour avec la présidence, l'envoi des documents le jeudi, car plusieurs documents sont à joindre. Il y a une concertation avec la présidence avant le CE de 30 minutes environ.

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 octobre 2018
4. Élection au poste de la présidence
5. Élection au poste de substitut à la présidence
6. Élection aux postes de représentant et de substitut au Comité de parents
7. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2018
8. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2018
9. Période de questions du public

Bloc décision

10. Représentants (es) de la communauté (adoption)
11. Règles de régie interne (adoption)
12. Calendrier des rencontres (adoption)
13. Sorties éducatives (approbation)
14. Campagnes de financement (déjà en cours et à venir) (approbation)
15. Ententes administratives pour des disciplines sportives (Karaté, athlétisme)
16. Projet éducatif (lien avec le PEVR et échéancier de l'année)

Bloc informations et discussion

17. Suivis de la convention de gestion et de réussite et du plan de réussite (portrait des taux de réussite)
18. État de situation de l'organisation scolaire (clientèle, options, classe d'accueil de francisation)
19. Rapport du gouvernement étudiant (nomination des 2 représentants)
20. Rapport des comités
 - Comité de parents
 - Comité EHDAA
21. Communication de la direction
22. Communication de la présidence
23. Communication des membres
24. Levée de l'assemblée

CE-18/19-01

Il est proposé par madame Sylvie Lyonnais que l'ordre du jour de la rencontre soit approuvé tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité

4. Élection de la présidence

Madame Lise Breton explique le déroulement des élections. Elle explique aussi le rôle de la présidence se référant aux règles de régie interne (page 6) et présente la procédure d'élection aux postes de présidence et vice-présidence du Conseil d'établissement. Elle agit à titre de présidente d'élection.

Elle lance la période de mise en candidature et invite les membres à se proposer ou à proposer un candidat ou candidate.

- **Poste de président ou de présidente du Conseil d'établissement**

La directrice de l'école invite les personnes ayant les qualités légales pour occuper la fonction de président ou de présidente du Conseil d'établissement à poser leur candidature. Les parents sont les seules personnes admissibles à la présidence.

- **Mise en candidature :**

Madame Joanne Durocher propose madame Annie Laporte au poste de présidente du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2018-2019.

CE-18/19-02

Madame Laporte accepte le poste de présidente du Conseil d'établissement pour l'année 2018-2019.

Proposition adoptée à l'unanimité

Madame Breton invite madame Laporte à prendre place dans son rôle de présidente pour l'année 2018-2019 et prendre la suite de l'animation du conseil.

5. Élection au poste de substitut à la présidence

Madame Laporte remercie les membres pour leur confiance. Elle invite les membres à participer activement en n'hésitant pas à poser des questions. Elle explique le rôle du substitut à la présidence et annonce la période de mise en candidature.

- **Mise en candidature :**

CE-18/19-03

Monsieur Dgyno Daigle se propose au poste de substitut à la présidence du Conseil d'établissement.

Proposition adoptée à l'unanimité

6. Élection aux postes de représentant et de substitut au Comité de parents

- **Poste de représentant au Comité de parents**

CE-18/19-04

Madame Laporte explique le rôle du comité de parents. Compte tenu du manque de temps lors de l'assemblée générale, il a été proposé par madame Odette Blouin de nommer les représentants au sein du comité de parents de la commission scolaire lors du premier conseil d'établissement.

Proposition votée à l'unanimité

- **Mise en candidature**

Compte tenu de la tenue du comité de parents le 3 octobre, madame Sylvie Lyonnais s'est proposée au poste de représentante au comité de parents.

CE-18/19-05

Après consultation électronique auprès des membres du CE, madame Lyonnais est donc élue au poste de représentante au Comité de parents pour l'année 2018-2019.

Proposition adoptée à l'unanimité

- CE-18/19-06
- **Substitut au comité de parents**
Madame Chantale Roberge se propose comme substitut au comité de parents.

Proposition adoptée à l'unanimité

Madame Breton mentionne que depuis 2 années, nous avons un manque de temps en assemblée générale pour terminer les élections et comme l'engouement se maintient, il serait préférable de faire l'assemblée générale plus tôt soit une heure avant ou encore un autre soir. Il faudra en rediscuter lors de l'approbation du calendrier scolaire.

- CE-18/19-07
- 7. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2018**
Après lecture, il est proposé par Joanne Durocher que le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2018 soit approuvé tel que modifié.

Proposition adoptée à l'unanimité

8. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2018

- **Consultation sur le PEVR.** : madame Breton présente une synthèse sur l'élaboration du PEVR. Il y a dépôt du PEVR en abrégé et un retour sur les principaux éléments qui nous concernent. La politique sur les principes et les orientations sur la distribution des ressources est à venir.

- **Frais chargés aux parents** : madame Breton fait un retour sur les décisions prises concernant les frais chargés aux parents. Un Webmestre communiquera avec les parents pour les remboursements, probablement d'ici au printemps prochain. Les frais des programmes particuliers sont à l'étude. Une nouvelle mesure, l'École Inspirante permettra de distribuer des sous dans les matières notamment pour les activités en laboratoire de sciences, les articles en arts et en musique, les activités éducatives telles que la visite de conteurs ou des projets avec le Fierbourg, le CJE Montmorency.

- **Voyages étudiants** ; cela suit son cours, deux projets sont annulés, soit la danse études et le camp musical.

- **Sondage parents, élèves**

Madame Breton présente et commente le résultat du sondage complété par les parents, concernant la continuité des programmes d'anglais de l'Académie Ste-Marie (EESL) à La Seigneurie ainsi que celui fait par les élèves de 5^e secondaire. Plusieurs rencontres avec la direction et le sous-comité concerné par le sujet ont eu lieu. Certains d'entre eux déplorent qu'on n'ait pas pu y donner suite à la rentrée 2018-2019 notamment pour le français enrichi.

On poursuit le sondage auprès des élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire EESL. Ce portrait viendra compléter les données et on fera l'analyse des enjeux en CPE et en équipe de gestion.

9. Période de questions du public

Aucun public

Bloc décision

10. Représentants (es) de la communauté (adoption)

La loi sur l'Instruction publique permet d'avoir deux représentants de la communauté. Ces membres ont le droit de parole, mais pas le droit de vote.
Les membres sont invités à solliciter des représentants.

Lors de l'assemblée générale des parents, deux parents n'ont pas été élus et ont manifesté leur intérêt à siéger aux postes dédiés à la communauté. Les deux candidats sont madame Whittom, mère d'une élève en 3^e secondaire et ex-présidente du conseil de l'Académie Ste-Marie et monsieur Dominic Ouellet, père d'une élève en 2^e secondaire, membre du conseil d'établissement en 2017-2018.

Madame Sylvie Lyonnais se propose pour communiquer avec les parents qui n'ont pas été élus afin de connaître leur intérêt à siéger comme représentant de la communauté au sein de notre conseil d'établissement.

CE-18/19-08 Il est proposé par madame Odette Blouin la nomination des deux parents intéressés comme représentant à la communauté.

Proposition adoptée à l'unanimité

11. Règles de régie interne

Madame Breton revient sur certains éléments des règles de régie interne.

Il a un questionnement avec un tour de table sur la durée des rencontres.

Une gestion du temps est suggérée proposant une fin des rencontres vers 21 h 30 si cela est possible.

Une modification au point 8.6.2 concernant la clôture de la séance en ajoutant à l'énoncé : *jusqu'au plus tard 22 h.* est discutée.

CE-18/19-09 Il est proposé par madame Nadine St-Pierre d'accepter la modification au point **8.6.2.**

Proposition adoptée à l'unanimité

CE-18/19-10 Il est proposé par madame Sylvie Lyonnais que l'on reconduise les règles de régie interne telles que modifiées.

Proposition adoptée à majorité

12. Calendrier des rencontres

Madame Lise Breton propose aux membres un projet de calendrier où les rencontres se tiendraient principalement les lundis. Elle explique les différents points qui y seront discutés.

Les dates proposées des rencontres seraient: 15 octobre, 12 novembre, 14 janvier, 18 mars, 23 avril, 21 mai, 10 juin.

CE-18/19-11 Il est proposé par monsieur Dgyno Daigle d'adopter le calendrier des rencontres proposé.

Proposition adoptée à l'unanimité.

13. Sorties éducatives

Madame Laporte mentionne que pour les demandes faites entre deux rencontres du CE, il est proposé d'envoyer à l'ensemble des membres les activités avec une confirmation de lecture et une date de réponse à tous dans les 3 jours ouvrables. Une résolution serait faite pour les sorties concernées au prochain CE.

	<p>Madame Breton explique le processus de demande des sorties éducatives et mentionne qu'elles doivent au préalable être approuvées par la direction. Les demandes doivent d'abord être acceptées en CPE et par la suite une liste des sorties acceptées est présentée au CE.</p> <p>Madame Sandra Ouellet présente et explique le tableau des sorties éducatives.</p>
CE-18/19-12	<p>Il est proposé par madame Chantale Roberge d'approuver les sorties éducatives pour l'année 2018-2019 telles que présentées.</p> <p style="text-align: right;">Proposition adoptée à l'unanimité.</p>
	<p>14. Campagne de financement (école et projet de robotique)</p> <p>Madame Breton présente et commente les différentes campagnes de financement pour les projets-écoles. Elle répond aux questions des membres.</p> <p>Les membres sont invités à faire des propositions de financement. (Cartes à gratter, cannettes)</p>
CE-18/19-13	<p>Il est proposé par madame Joanne Durocher d'adopter les projets de campagnes de financement tel que présenté.</p> <p style="text-align: right;">Proposition adoptée à l'unanimité</p>
	<p>15. Ententes administratives pour des disciplines sportives (Karaté, athlétisme)</p> <p>Madame Marie- Ève Lefebvre présente les deux ententes administratives soient le karaté et l'athlétisme avec les partenaires et le potentiel de développement de ces deux disciplines.</p> <p>Madame Breton explique la différence entre une entente administrative et protocole d'entente.</p> <p>Monsieur Patrick Roberge mentionne que nous avons une trentaine de programmes ayant des ententes administratives.</p>
CE-18/19-14	<p>Madame Sylvie Lyonnais propose que les ententes administratives soient acceptées tel que présentées.</p> <p style="text-align: right;">Proposition adoptée à l'unanimité</p>
	<p>16. Projet éducatif (lien avec le PEVR et échéancier de l'année)</p> <p>Madame Breton présente les étapes de préparation du Projet éducatif à renouveler.</p> <ul style="list-style-type: none">● Responsabilité de chaque instance● Articles de la LIP● Échéancier (où sommes-nous rendus ? Prochaine étape)● Comité de pilotage-école● Comité de parents (quelques parents) qui pourraient se joindre à l'équipe-école (sondage parents, choix des valeurs, vision et orientations) <p>Elle présente et commente l'échéancier. Un projet final est prévu pour la fin juin 2019.</p>
CE-18/19-15	<p>Il est proposé par madame Odette Blouin d'approuver l'échéancier du projet éducatif.</p>

Adopté à l'unanimité

Madame Drouin, monsieur Daigle et madame Lyonnais acceptent de participer aux différentes discussions avec le comité de pilotage.

Bloc informations et discussion

17. Suivis de la convention de gestion et de réussite et du plan de réussite (portrait des taux de réussite)

Madame Breton mentionne que nous terminons notre cycle avec la convention de gestion et de réussite et le plan de réussite actuel. Nous vous présenterons les bilans et orientations de cette année en novembre prochain. Il y aura proposition de continuité de plusieurs moyens d'action pour le plan de réussite. Comme par l'année passée, on présente les premiers résultats des élèves de juin.

L'équipe de direction présente et commente le portrait des taux de réussite de notre clientèle au mois de juin 2018. Ils seront envoyés aux membres. **(suivi)**

18. État de situation de l'organisation scolaire (clientèle, options, classe d'accueil de francisation)

Madame Breton trace le portrait de la clientèle pour l'année 2018-2019. La clientèle actuelle est d'environ 1300 élèves soit une organisation où on doit prendre en compte les besoins des élèves au 1^{er} cycle. (7 groupes sec.1, 6 groupes sec. 2) . Nous avons donc une direction adjointe au 1^{er} cycle soit madame Marie Bastien ainsi que des services d'enseignants ressources, d'orthopédagogie et de tuteurs.

12 groupes en 3^e sec. Soit Mme Marie-Eve Lefebvre (passage entre Académie et Seigneurie) et 19 groupes en 4^e et 5^e sec. Mme Sandra Ouellet (Sanction des études).

On souligne 4 groupes en adaptation scolaire (2 groupes CPP, 1 groupe CPC et 1 groupe FMSS) et s'est ajouté une classe en francisation (point de service à Beauport) , 12 jeunes avec de grands besoins en français et en mathématiques (origine du Burundi, Congo, Côte d'Ivoire, Colombie).

Avec l'augmentation soudaine de la clientèle, il y a également eu fermeture des laboratoires informatiques pour faire des classes (déplacement des ordinateurs vers des classes, achat d'un chariot de Chromebook) (déjà 3 chariots de tablettes Apple)

19. Rapport du gouvernement étudiant

Charlotte Gobeil, représente le gouvernement en tant que vice première ministre, mentionne qu'il y a eu à date deux rencontres du parlement. Quelques activités sont en développement (halloween, réveillon de Noel.)

20. Rapport des comités

- **Comité de parents**

Madame Sylvie Lyonnais fait un court rapport de la première rencontre du comité de parents qui a eu lieu le 3 octobre :

- Élection conseil exécutif.
- Discussion sur le PEVR.

- **Comité EHDAA**

Aucune rencontre

21. Communication de la direction

L'équipe de direction nous donne quelques informations sur les activités ou comités depuis le début de l'année ou à venir :

- Invitation à consulter le site de l'école pour plusieurs informations. Madame Marie-Eve Lefebvre s'occupe de la mise à jour.
- 13 septembre : exercice d'évacuation
- 20 septembre : Assemblée générale des parents
- 30 septembre : Salon des Premières Seigneuries
- Tournée des écoles primaires pour nos 3 programmes soit Musique-études, Entrepreneuriat-études et Sports-études, lettre invitation de 2^e vers 3^e sec.
- 10 et 11 octobre : Deux soirées portes ouvertes : 1100 personnes.
- Lancement équipe de hockey les As de Québec
- Lancement de la Chaire de recherche de Université Laval pour l'Entrepreneuriat

22. Communication de la présidence

Madame Annie Laporte nous fait part de son implication pour la prochaine année et son intérêt à travailler avec tous les membres.

23. Communication des membres

- 28 octobre : Élèves du programme de musique études chanteront l'hymne national au match des Remparts.
- Monsieur Robert April mentionne que les membres recevront la dernière version du budget avant le prochain CE et pourront le contacter pour des questions.

24. Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Marie-Eve Dionne de lever l'assemblée à 21 h 55.

Secrétaire,

Présidente,

Micheline Gauthier

Annie Laporte